

TPE & PME gagnantes sur tous les coûts !

80% des entreprises peuvent économiser + 180 € / salarié en optimisant les flux énergie-matières-déchets !

Pourquoi pas vous ?

Bénéficiez d'un accompagnement proposé par l'ADEME pour identifier vos pertes énergie-matières-déchets et réaliser un plan d'actions pour les réduire.

Pourquoi cet accompagnement ?



L'opération « [TPE&PME gagnantes sur tous les coûts !](#) » s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ADEME de favoriser la transition énergétique et écologique et s'appuie sur de récentes opérations ayant démontré l'intérêt économique immédiat pour les entreprises de mettre en œuvre des actions d'optimisation de leurs flux.

Cet accompagnement permet de répondre à un **triple objectif** :

1. Faire des économies
2. Gagner en rentabilité
3. Réduire vos impacts environnementaux

Une opération test menée en 2016 auprès de 49 entreprises a donné les résultats suivants :

- **+ 180€/an d'économies par salariés dans 80% des entreprises**
- **+ 300€/an d'économies par salariés dans 60% des entreprises**
- **275 actions mises en oeuvre**
- **- de 1 an de temps de retour sur investissement de 78% de ces actions**

Comment ?

L'accompagnement se fait sur une **période de 12 mois** pendant laquelle vous allez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour réaliser rapidement des économies durables, en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau.

Chaque étape est définie, l'accompagnement est continu.



ÉTAPE 1

ANALYSE DE VOS PRATIQUES



ÉTAPE 2

DÉFINITION D'UN PLAN D' ACTIONS



ÉTAPE 3

MISE EN PLACE DES ACTIONS

À qui s'adresse cet accompagnement ?

Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement par un expert proposé dans le cadre de l'opération « TPE&PME gagnantes sur tous les coûts ! » avec un mécanisme gagnant-gagnant novateur si :

- Vous êtes un établissement **de moins de 250 salariés localisé en France.**
- Vous **exercez dans les secteurs de l'industrie, de la distribution, de la restauration ou de l'artisanat.**
- Vous **consommez de l'énergie, de l'eau, transformez des matières et produisez des déchets sur votre lieu d'activité.**

Inscrivez-vous !

**PROFITEZ DE L'ACCOMPAGNEMENT, INSCRIVEZ
VOTRE ÉTABLISSEMENT DÈS MAINTENANT**

Pour en savoir plus, consultez le site de l'ADEME : www.gagnantessurtouslescouts.fr

- [Retourner à la newsletter Idée Alsace de janvier 2018](#)